



**AVENANT # 03  
A L'ACCORD DE COOPERATION  
AU TITRE DU PROJET TUJENGE PAMOJA KWA AJILI YA AMANI**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**ALERT INTERNATIONAL**, Organisation non gouvernementale (ONG), dont le siège social est situé au numéro 15, avenue des Orchidées, quartier les Volcans, commune de Goma, ville de Goma, province du Nord Kivu en RDC, ici représenté par Madame **Christine BUESSER**, Directrice Pays, d'une part ;

Et

Le **Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD »**, représenté par Monsieur **Dominic SAM**, Représentant Résident du PNUD/RDC, domicilié sur le Boulevard du 30 Juin, Immeuble Losonia, municipalité de la Gombe, ville de Kinshasa en RDC d'autre part.

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE :**

Les soussignés ont conclu le 1<sup>er</sup> juillet 2017 l'Accord de Coopération au Titre du Projet « TUJENGE PAMOJA KWA AJILI YA AMANI » pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 Juin 2019 et prorogé jusqu'au 31 décembre 2019 inclus.

Considérant d'une part ; les recommandations formulées par les bailleurs de fonds notamment sur les dispositions à prendre en lien avec la clôture du projet susmentionné et d'autre part ; l'approbation des dites recommandations par le projet et l'accord donné par le Conseil d'Administration Provincial du Fond de Cohérence pour la stabilisation, pour une prolongation des activités sans incidence financière, les soussignés souhaitent proroger aux mêmes conditions et sans couts additionnels, la durée de l'accord sus référencé pour une période supplémentaire allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 29 février 2020 inclus, afin de permettre la réalisation des activités de clôture du projet TUJENGE PAMOJA KWA AJILI YA AMANI.

**EN FOI DE QUOI IL A ETE CONVENU DE CE QUI SUIT :**

1. L'Accord de Coopération sus référencé conclu entre les 2 parties est prorogé aux mêmes conditions et sans couts additionnels pour une nouvelle période prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et échéant le 29 février 2020 inclus.
2. Toutes les autres dispositions dudit Accord, non concernées par le présent avenant demeurent inchangées et applicables.

Pour et au nom du ALERT INTERNATIONAL

Signature : 

Nom : **Christine BUESSER**

Titre : Directrice Pays  
Directrice Pays  
DRC PROGRAM

Pour et au nom du PNUD

Signature : 

Nom : **Dominic SAM**

Titre : Représentant Résident  
Représentant Résident